



**PROGRAMME D'EDUCATION CONCERNANT LE VIH EN MILIEU DE TRAVAIL
PROJET OIT/USDOL AU CAMEROUN**

**ATELIER DE SENSIBILISATION DES TRAVAILLEURS
Yaoundé 28, 29 novembre et 1er décembre 2005**



RAPPORT

Par

Dr Ouwé Chantal

Tous ensemble contre le VIH/SIDA

SOMMAIRE

	Page
Introduction	4
I Dérroulement des travaux	4
1.1 Ouverture	4
1.2 Pré-test	4
1.3 Sessions de sensibilisation et de renforcement des connaissances et attitudes sur le VIH/SIDA	5
I.3.1 Impact du VIH/SIDA sur le travail, la famille, l'entreprise	5
I.3.2 Réponse du BIT : Directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA	6
I.3.3 Programme d'éducation concernant le VIH/SIDA en milieu de Travail	6
I.3.4 Restitution de l'atelier de Douala sur le thème : Investir dans les ressources humaines : outils et instruments de lutte contre le VIH/SIDA sur les lieux de travail	6
I.3.5 Etat des lieux sur la lutte contre le VIH/SIDA en entreprise	7
1.4 Travaux de groupes	7
I.4.1 Elaboration des plans d'action	7
I.4.2 Projet de déclaration tripartite concernant le VIH/SIDA sur les lieux de travail	7
1.5 Cérémonie de clôture	10
II Commentaires, recommandations et conclusion	10
III Annexes :	
▪ Fiche technique	
▪ Agenda	
▪ Liste des participants	
▪ Discours d'ouverture	
▪ Plan d'action des travailleurs	
▪ Mots des participants	
▪ Discours de clôture	

LISTE DES ABREVIATIONS

BIT /USDOL	Bureau International du Travail/Département Américain du Travail
AES	Accident avec exposition au Sang
CNLS	Comité Nationale de Lutte contre le SIDA
GTZ	Organisation non gouvernementale Allemande pour le développement
CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale du Cameroun
PVVIH	Personne Vivant avec le VIH
GICAM	Groupement Inter patronal du Cameroun
MINTSS	Ministère du Travail et de la sécurité Sociale
CRADAT	Centre Régional Africain d'Administration du travail
CSTC	Confédération Syndicale des Travailleurs du Cameroun
CSIC	Confédération des syndicats Indépendants du Cameroun
CGTC Liberté	Confédération Générale du Travail du Cameroun-liberté
CSP	Centrale Syndicale du Secteur Public
USLC	Union des Syndicats Libres du Cameroun
UGTC	Union Générale des Travailleurs du Cameroun

INTRODUCTION

Dans le cadre du programme d'éducation concernant le VIH/SIDA en milieu du travail (OIT/USDOL) au Cameroun, le Bureau Sous Régional de l'OIT pour l'Afrique Centrale a organisé un atelier de sensibilisation des travailleurs du 29 novembre au 1^{er} décembre 2005 au Centre Régional Africain d'Administration du Travail (CRADAT).

L'atelier avait pour objectifs (confère fiche technique) :

- de renforcer la prise de conscience des travailleurs sur l'impact du VIH/SIDA dans le monde du travail
- d'ébaucher un cadre d'intervention du projet d'éducation sur le VIH/SIDA en milieu de travail.

Sur la trentaine de participants attendus, l'atelier a regroupé 27 participants représentant six centrales syndicales (CSTC, CSIC, CGT, GSP, USLC, UGTC) dont un représentant syndical du secteur informel.

I DEROULEMENT DES TRAVAUX

1.1 Ouverture

L'ouverture de l'atelier a été marquée par le mot de bienvenu de Monsieur Montéro spécialiste des activités des travailleurs au BIT.

Au nom de Mme Alice Ouédraogo Directrice du bureau sous régional de l'OIT empêchée, Monsieur Montéro a tenu à remercier les participants pour leur disponibilité à prendre part à ce séminaire. Il a interpellé les organisations syndicales à assurer leur mission d'éducation ouvrière : « Votre rôle est déterminant pour réduire les comportements à risque des travailleurs au niveau individuel ». Raison pour laquelle il est nécessaire que les organisations syndicales soient informées, formées et associées aux actions de lutte contre le VIH/SIDA en entreprise.

C'est dans cette perspective que le présent atelier a pour objectif :

- d'outiller les travailleurs d'instruments fiables pour lutter efficacement contre le VIH/SIDA sur les lieux de travail
- d'impliquer les travailleurs à l'élaboration du plan d'action du programme d'éducation sur le VIH/SIDA sur le lieu de travail et au choix des secteurs économiques dans lesquels le projet pourrait s'investir.

Il a terminé son propos en invitant les travailleurs à unir leurs atouts, leur forces pour barrer la route à la pandémie et à passer à la vitesse supérieure dans leur engagement à œuvrer dans les programmes de lutte contre le VIH/SIDA en entreprise.

Il a souhaité plein succès aux participants dans leur travail.

1.2 Pré test

Il a consisté en l'évaluation à travers un questionnaire des connaissances des participants sur le VIH/SIDA.

1.3 Sessions de sensibilisation et de renforcement des connaissances et attitudes sur le VIH/SIDA

Cinq exposés ont marqué cette session:

Premier Thème : Impact du VIH/SIDA sur le travailleur, sa famille, l'entreprise, le développement durable présenté par le Dr Ouwé suivi des questions réponses.

Après un bref rappel sur les notions de bases sur le VIH, le Dr Ouwé a présenté les données épidémiologiques du VIH/SIDA au Cameroun, en Afrique et dans le monde en général. Il en ressort que la prévalence de la pandémie au Cameroun est de 5,5% au plan national, de 11,8% chez les femmes en âge de procréer, l'Afrique à elle seule héberge les 2/3 des PVVIH sur 42 millions de porteurs du virus dans le monde.

Au plan socio-économique, la pandémie fait des ravages dans la population active ; en effet 9 victimes du VIH sur 10 sont des travailleurs.

Au sein des familles, elle entraîne une baisse de l'épargne des ménages, donc des possibilités d'investissements, des difficultés pour la scolarisation des enfants, l'augmentation du nombre d'orphelins avec des risques d'exploitation économiques de ces enfants, l'aggravation de la situation des veuves, de la pauvreté intergénérationnelle.

Dans les entreprises, elle augmente l'absentéisme, les dépenses de santé, les besoins de formation et de recrutement, les coûts de production, le turnover et tout ceci aboutit à la baisse du rendement et des profits.

Au plan macro-économique, la pandémie est responsable d'une augmentation des coûts de santé, d'une perte de mains d'œuvres qualifiées et expérimentées donc d'une perte importante d'investissement et d'un ralentissement global de l'économie.

De nombreuses questions ont suivi la présentation, elles concernaient essentiellement les informations sur :

- l'évolution des recherches scientifiques sur le vaccin,
- les risques de contamination après exposition au sang,
- la nécessité de connaître le statut sérologique de la source du liquide biologique en cas d'accident avec exposition au sang (AES)
- l'existence d'autres voies de contamination que celles classiquement décrites (ex à travers les piqûres de moustiques...)
- les chances de succès d'un traitement par les anti-rétroviraux,
- la durée de vie moyenne d'un séropositif,
- la fréquence avec laquelle l'on doit faire les tests HIV,
- pourquoi la relative fréquence élevée de couples « sérodiscordant ? »...

Ces questions traduisent l'angoisse, le besoin d'en savoir plus, la préoccupation des travailleurs par rapport à la pandémie.

Les participants ont compris qu'il n'existe pas encore de vaccin contre le VIH, les moustiques ne transmettent pas le VIH, le virus est détruit par les enzymes du moustique. Les mesures de précaution universelles s'imposent à tous en cas d'AES. La durée de vie moyenne d'un séropositif est fonction de son état de santé au moment du diagnostic, de son hygiène de vie et alimentaire, de son environnement de travail et communautaire bref l'espérance de vie moyenne d'un séropositif est liée à plusieurs facteurs d'où la nécessité d'une prise en charge globale (nutritionnelle, psychosociale, médicamenteuse..).

La fréquence avec laquelle l'on doit faire son test est fonction des habitudes sexuelles. Si l'on pratique l'abstinence ou si l'on n'utilise systématiquement le préservatif après chaque rapport occasionnel il n'est pas besoin de le répéter souvent. Par contre en cas de comportement à risque autant de fois que l'on a pris le risque !

Le risque de contamination est multiplié par l'existence de lésions muqueuses, d'IST.

Deuxième thème : Réponse du BIT face à la pandémie: les Directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA par Dr Ouwé suivi de questions réponses.

Le Dr OUWE s'est appesanti sur la discrimination, la stigmatisation des PVVIH, attitudes qui contribuent de manière significative à la propagation de la pandémie. Face à ce risque, le BIT préconise une réponse fondée sur le respect des droits humains.

A côté des actions de prévention comme l'information, l'éducation pour un changement de comportement, la lutte contre le VIH/SDA doit comprendre :

- la lutte contre la discrimination, la stigmatisation,
- l'offre des soins,
- maintien de la relation à l'emploi,
- le dépistage volontaire et non obligatoire,
- le respect de la confidentialité,
- l'égalité entre les sexes.

L'un des temps forts du débat qui a suivi cette présentation, est le fait qu'une partie non négligeable des représentants des travailleurs est favorable au dépistage volontaire obligatoire sur les lieux de travail. Selon les défenseurs de cette position, à côté de l'offre de soins, ceci permettrait de dédramatiser et de traiter le HIV/SIDA comme toutes les autres pathologies d'une part, et d'autre part, situerait « les séro-ignorants » et responsabiliserait les séropositifs. Les représentants des travailleurs semblent par ailleurs dire qu'on n'insiste pas assez sur les devoirs et obligations des PVVIH.

Devant le caractère ponctuel du résultat du test de dépistage, devant la difficulté de déterminer une fréquence de dépistage "efficace", devant les coûts exorbitants du dépistage systématiques et devant la difficulté de préserver la confidentialité des résultats dans ces conditions, un consensus a fini par se dégager : offrir un environnement favorable propice à encourager le dépistage volontaire (protection des droits des travailleurs VVIH, lutte contre la discrimination la stigmatisation, offre des soins).

Troisième thème : Le programme d'éducation concernant le VIH/SIDA en milieu du travail du projet OIT/USDOL

Ce programme a été présenté dans toutes ses articulations par le Dr Douala Mouteng.

Les participants ont exprimé leur satisfaction de se voir impliquer dans la lutte contre le VIH en milieu du travail. Des débats qui ont suivi, l'on retiendra la nécessité de la mise en place des mécanismes favorisant la prise en compte effective des préoccupations exprimées par les travailleurs, l'implication des travailleurs aussi bien du secteur formel qu'informel.

Quatrième thème: Restitution des travaux de l'atelier tenue les 14, 15 et 16 septembre à Douala sur le thème : « Investir dans les ressources humaines: outils et instruments de lutte contre le VIH/SIDA sur le lieu de travail ». Une des recommandations à l'issue de cet atelier bipartite organisé conjointement par le BSR d'AC et le centre de formation de Turin était la restitution des travaux des mandants aux mandants dans chaque pays. L'atelier de sensibilisation a été pour Mme Ruth EKOUT secrétaire confédérale de la C.S.T.C. l'occasion de partager les conclusions des travaux avec les organisations de travailleurs.

De l'économie des propos de Mme Ekout de la CSTC, il ressort qu'à côté du Conseil Consultatif créé par décision Ministérielle pour superviser le projet d'éducation VIH/SIDA en entreprise, des réseaux nationaux et un réseau régional seront mis en place pour bâtir un système de collecte et de diffusion d'informations échange et vulgarisation de bonnes pratiques.

Cinquième exposé : Etat des lieux sur la lutte contre le VIH/SIDA en entreprise présenté par Dr Douala Mouteng

De son intervention il ressort que la prévalence du VIH est 5,5% au Cameroun avec une forte tendance à la féminisation. Les groupes de travailleurs qui courent le plus de risques d'être touchés par le VIH/SIDA sont les routiers, les travailleurs de l'industrie de pêche, les travailleurs des industries forestières, les militaires, les professionnelles du sexe, les travailleurs saisonniers, les cadres des entreprises.

Si l'on note une absence de documents concernant l'impact du VIH/SIDA au Cameroun, une entreprise signale un accroissement de l'absentéisme de 5 % par rapport à l'année précédente, l'accroissement des frais médicaux, et des charges sociales: 25 % pour les frais d'obsèques.

Le secteur Privé avec l'appui du gouvernement, du BIT a entrepris de lutter contre la pandémie. C'est ainsi qu'il y a eu en 2001 l'appel du Patronat à Douala en faveur de la lutte contre le VIH/SIDA, la signature d'un partenariat entre le GICAM et le CNLS pour la lutte contre le VIH. De nombreuses actions de sensibilisation, d'informations et de formation ont été menées. Dans le public, 9 secteurs ont élaboré leur stratégie et plans d'actions de lutte dans le secteur privé 53 entreprises ont formalisé une convention avec le CNLS pour la lutte contre le VIH.

Si de nombreuses actions sont menées, des efforts importants restent à faire en effet une enquête portant sur 50 entreprises (PMI et PME) montre que :

- seuls 2 % d'entreprises ont signé une convention avec l'État pour un accès aux soins.
- 6 % seulement des structures ont un plan d'action VIH
- 2 % ont des pairs éducateurs formés
- L'accès aux ARV reste confidentiel, et les entreprises ne divulguent pas les chiffres,
- la confidentialité du dossier médical des employés n'est pas assurée
- aucun employeur ne semble disposé à maintenir en activité un agent atteint par le VIH/SIDA
- Aucune entreprise ne déclare avoir pris des mesures spécifiques par rapport aux droits des PVVIH
- un faible archivage des activités menées dans les entreprises

I.4 Travaux de groupes :

I.4.1 Elaboration des plans d'action

Trois groupes de travail ont été constitués. Chaque groupe avait pour mission :

- d'élaborer un projet de plan d'action sur la base des besoins ressentis et des attentes par rapport au gouvernement et aux employeurs
- de choisir sur la base de critères objectifs les secteurs d'activités économiques prioritaires pour le projet d'éducation OIT/USDOL.

De la restitution et de la synthèse des travaux de groupe, le plan d'action en annexe a été adopté par toutes les parties présentes, ci-dessous quelques résultats saillants.

1.4.1.1 Plan d'action des travailleurs

Les travailleurs s'engagent dans un délai de six mois à :

- créer et à dynamiser des cellules VIH/SIDA dans chaque centrale syndicale ;
- désigner des points focaux dans chaque syndicat de base ;
- organiser un plaidoyer auprès des employeurs pour l'introduction d'une clause sur la prévention du VIH/SIDA en entreprise, clause qui inclue la protection des droits des PVVIH/SIDA ;
- fixer une clé de répartition dans le fond sociale des cotisations syndicales existant pour la création d'un fond de solidarité envers les PVVIH.

Ils espèrent élaborer avec le soutien du projet d'éducation OIT/USDOL, un programme de formation sur le VIH/SIDA en milieu du travail. Seront ciblés par cette formation les points focaux des syndicats de base, les délégués syndicaux en entreprise, les délégués du personnel, les points focaux de lutte contre le VIH/SIDA en entreprise, les membres des Comités d'Hygiène Sécurité au travail, les services médicaux d'entreprise, les représentants des travailleurs du secteur informel.

1.4.1.2 Expression de l'attente des travailleurs par rapport aux pouvoirs publics

- la validation et l'adoption de la politique sectorielle de lutte contre le VIH/SIDA du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (MTSS),
- la formation des inspecteurs et médecins inspecteurs du travail sur le recueil des directives pratiques du BIT avec pour objectif une meilleure gestion des conflits nés de la stigmatisation et de la discrimination sur les lieux de travail, la promotion des droits des travailleurs,
- l'élaboration d'un projet de loi protégeant les droits des PVVIH,
- le soutien du gouvernement des travailleurs et employeurs dans leurs activités de lutte contre le VIH/SIDA.

1.4.1.3 Expression de l'attente des travailleurs par rapport aux employeurs

- créer des comités de lutte contre le VIH/SIDA au sein des entreprises,
- évaluer les activités des comités,
- prendre en charge les PVVIH,
- appui aux activités des travailleurs,
- Plaidoyer auprès des assureurs pour la non exclusion des PVVIH de l'assurance maladie.

1.4.1.4 Choix des secteurs d'activités économiques pour le projet d'éducation OIT/USDOL

Les travailleurs se sont ensuite penchés sur les secteurs d'activité qui leur semble prioritaire pour le projet d'éducation. A l'unanimité les critères ci-après ont été retenus : prédominance des personnes vulnérable dans le secteur, faible accès aux programmes d'éducation, grande mobilité, l'existence de groupe organisés pour le secteur informel. Ci-dessous les secteurs choisis par les travailleurs.

SECTEUR FORMEL :

PRIVE :

- 1 Agroalimentaire (80% de main d'œuvre agricole, personnes vulnérables, faible accès à l'éducation).
- 2 Transport/Bâtiments Travaux Public (grande mobilité, contrats temporaires)

PUBLIC :

- 1 Enseignement branche touchée par la pandémie et qui peut servir de relais pour l'information et l'éducation
- 2 Santé profession à risque, personne relais

SECTEUR INFORMEL :

Commerce (personnes vulnérables (jeunes, femmes), grande mobilité, groupes organisés (possibilité de regroupement)

I.4.2. Projet de déclaration tripartite concernant le VIH/SIDA sur les lieux de travail et de vie

Des modèles de déclaration, de charte, de convention ont été distribués aux trois groupes. Il leur a été demandé de lire les différents textes, de réfléchir à un projet de textes à proposer.

Des discussions, l'on retient que les travailleurs penchent pour l'introduction dans les différentes conventions collectives existantes, d'un article portant sur « la prévention du VIH/SIDA sur les lieux du travail ». Mais, devant l'urgence et la nécessité d'agir rapidement ils optent pour une déclaration tripartite en attendant que les négociations sur les conventions collectives aboutissent.

Ci-dessous le projet de déclaration des mandants travailleurs :

- 1 Reconnaisant le VIH/SIDA en tant question liée au lieu de travail

Le VIH/SIDA constitue un véritable problème de santé et un facteur de dégradation de la productivité dans tous les secteurs d'activités économiques

- 2 Reconnaisant les conséquences de la discrimination liée au statut VIH/SIDA

La séro-négativité constitue un état ponctuel. Toute discrimination liée au statut sérologique d'un travailleur constitue une violation des droits fondamentaux.

- 3 Reconnaisant l'impact négatif du VIH/SIDA sur population active et la pauvreté qu'il entraîne

Les partenaires sociaux face à ce péril s'engagent à :

- acquérir et vulgariser les connaissances pour la lutte contre le VIH/SIDA en vue d'un changement de comportement en milieu de travail et de vie
- définir un cadre réglementaire et légal de prévention et de lutte contre le VIH/SIDA en entreprise
- oeuvrer pour l'adoption d'une loi définissant les droits et devoirs des PVVIH
- oeuvrer pour l'introduction dans les négociations collectives interprofessionnelles la question de la protection des travailleurs contre le VIH/SIDA
- mobiliser les ressources humaines technologiques et financières idoines pour la lutte contre le VIH/SIDA.

I.5 Cérémonie clôture

I.5.1 Mot des participants

Les travailleurs ont tenus à exprimer leur satisfaction, non seulement pour l'initiative du BIT à la mise en œuvre d'un programme d'éducation sur les VIH en milieu de travail visant le renforcement des capacités des mandants, mais aussi pour l'implication effective des travailleurs dans la stratégie.

Les travailleurs s'engagent à faire des directives pratiques du BIT leurs principes, mais aussi à diffuser les principes du recueil auprès de leurs pairs.

Allocution de clôture

Monsieur Montéro a lu pour les participants le message du Directeur Général du BIT Mr Juan Somavia à l'occasion de la journée mondiale du SIDA 2005. « Le VIH/SIDA constitue une menace à la réalisation de l'objectif principal de l'OIT qui consiste à promouvoir un travail décent et productif pour les hommes et les femmes dans un cadre de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité ». L'adoption du recueil des directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA a pour objectif de minimiser cette menace. Par le billet du recueil l'OIT, apporte un appui technique aux actions nationales et internationales visant à protéger les droits la dignité des travailleurs et ceux de toutes les personnes qui vivent avec le VIH/SIDA.

Monsieur Montéro dans son allocution de clôture a rappelé les piliers de la lutte contre le VIH/SIDA dans le monde du travail.

- la lutte contre la discrimination et la stigmatisation,
- le dialogue social,
- la solidarité et l'offre des soins aux victimes du VIH.

Il a encouragé les syndicalistes à adopter une position syndicale, à mettre en place une cellule de coordination des activités syndicales sur le VIH/SIDA qui réunirait toutes les centrales syndicales.

Il a terminé son propos en renouvelant ses remerciements et en félicitant les participants pour la qualité de leur travail.

Commentaires conclusion et recommandations

L'atelier de sensibilisation qui avait pour objectif de renforcer la prise de conscience des travailleurs sur l'impact du VIH/SIDA dans le monde du travail a été l'occasion de réaliser combien les travailleurs avaient besoin d'être encadré. Les travailleurs ont manifesté un grand intérêt, le besoin d'en savoir plus sur la pandémie d'où les recommandations ci-après :

- Encourager les travailleurs à mettre en place une cellule de coordination intersyndicale
- Diffuser les directives pratiques du BIT au sein des organisations des travailleurs
- Mettre un accent particulier sur la formation des travailleurs
- Problème financier récurrent pour les organisations des travailleurs, rechercher des aides aux financements de leurs activités
- Formation à la Rédaction et gestion des projets

III ANNEXES

PROGRAMME D'EDUCATION CONCERNANT LE VIH/SIDA EN MILIEU DE TRAVAIL (OIT/USDOL)-AU CAMEROUN

ATELIER DE SENSIBILISATION DE TRAVAILLEURS

CENTRE REGIONAL AFRICAIN D'ADMINISTRATION DU TRAVAIL

Date : 29-30 novembre et 1^{er} décembre 2005

FICHE TECHNIQUE

Justification

Les ateliers de sensibilisation, prévus dans le plan de travail, ont pour vocation de sensibiliser les autorités publiques, les représentants des employeurs et ceux des travailleurs et de tenir, avec les uns et les autres, des consultations sur un certain nombre de questions.

L'atelier organisé du 29 novembre au 1^{er} décembre permettra de recueillir la contribution des organisations de travailleurs à l'élaboration d'un plan d'action du programme d'éducation sur le VIH/SIDA sur le lieu de travail et à la préparation d'un projet de déclaration tripartite de politique sur le VIH/SIDA sur le lieu du travail.

Objectif général

L'atelier vise à renforcer la prise de conscience des représentants des organisations de travailleurs sur l'impact du VIH/SIDA dans le monde du travail et à ébaucher un cadre d'intervention du projet d'éducation sur le VIH/SIDA sur le lieu de travail.

Objectifs spécifiques

- 1) permettre aux organisations de travailleurs de prendre pleinement la mesure de l'impact de l'épidémie de VIH/SIDA sur le monde du travail.
- 2) Echanger sur les résultats de l'étude sur le terrain de l'extension de cette épidémie.
- 3) Elaborer un plan contenant des actions ciblant spécifiquement les travailleurs.
- 4) Identifier les secteurs d'activités économiques et les groupes cibles dans l'optique de la mise en œuvre de la politique et du programme concernant le VIH/SIDA sur le lieu de travail.
- 5) identifier les partenaires clé et définir l'appui dont ils auront besoin pour toucher les groupes cibles.
- 6) Définir des critères en vue de la participation des entreprises et des secteurs au projet.
- 7) Etudier, au sein des groupes, le projet de déclaration de politique nationale tripartite sur le VIH/SIDA et le monde du travail.

Résultats attendus

Les représentants des 06 centrales syndicales auront :

1. Renforcé leur prise de conscience sur l'impact du VIH/SIDA sur le monde du travail et discuté des résultats de l'étude de l'expansion de l'épidémie sur le terrain ;
2. Identifié les groupes cibles dans l'optique de la mise en œuvre de la politique et du programme concernant le VIH/SIDA sur le lieu de travail ;
3. Identifié les partenaires clés et l'appui dont ils auront besoin pour toucher les groupes cibles ;
4. élaboré les modalités sur la base desquelles des arrangements de collaboration pourraient être convenus avec les partenaires et les groupes cibles ;
5. défini les critères en vue de la participation des entreprises et des secteurs au projet.
6. Etudié, le projet de déclaration nationale tripartite sur le VIH/SIDA et le monde du travail avant son adoption dans le cadre d'une conférence nationale.

METHODOLOGIE

Les présentations en plénière seront faites par le CNP ou un modérateur. Un questionnaire sera administré aux participants au début et à la fin de l'atelier.

Des travaux de groupes suivis de mise en commun en plénière permettront d'obtenir un consensus sur des orientations retenues pour le projet en rapport avec les travailleurs.

LIEU ET DATE

CRADAT, les 29, 30 novembre et 1er décembre 2005

PARTICIPANTS :

30 représentants d'organisations de travailleurs.

Les 06 centrales syndicales désignent 5 participants dont une personne du secteur informel.

MATERIEL ET DOCUMENTATION NÉCESSAIRE

Kit du participant comprenant une chemise, un bloc note et un bic, une fiche technique, l'agenda, le guide de formation à l'intention des travailleurs, un recueil des directives pratiques sur le VIH/SIDA, un CD rom de formation sur la mise en œuvre des directives. Pratiques du BIT, et le guide d'utilisation.

Programme d'éducation sur le VIH/SIDA sur le lieu de travail : Une action accélérée. Atelier de sensibilisation des travailleurs

JOURS HEURES	MARDI 29 novembre 2005	MERCREDI 30 novembre 05	JEUDI 1 ^{er} Décembre 2005
08:30 - 10:30	<p align="center">8:30 Accueil des participants Arrangements administratifs Mme Nkot 9:00 Mot d'introduction présentation des objectifs de l'atelier (M. Montero) Présentation des participants Mise en place du bureau de l'atelier Administration d'un questionnaire sur le SIDA (Dr Douala Mouteng)</p>	<p align="center">8:30 - 9:00 Présentation et adoption du rapport du jour 1</p> <hr/> <p align="center">9:00 – 9:30 Présentation de l'état des lieux de la lutte contre le VIH/SIDA dans le monde du travail Etude comparée de la législation et des directives pratiques Dr Douala Mouteng</p> <hr/> <p align="center">Travaux de groupe n°1 pour l'élaboration du plan d'action Dr Chantal Ouwé</p>	<p align="center">8:30 - 9:00 Présentation et adoption du rapport du jour 2</p> <hr/> <p align="center">9:00 – 9:10 Présentation de l'approche d'élaboration d'un projet de déclaration tripartite Dr Douala Mouteng 9:10 Travaux de groupe 2 examen des documents en vue d'un projet de déclaration tripartite</p>
10:30 – 10:45	PAUSE-CAFE		
10:45 – 12:30	Impact du VIH/SIDA sur le travailleur, sa famille, l'entreprise, le développement économique Dr Chantal Ouwé Présentation du recueil des directives pratiques Dr Chantal Ouwé	<p align="center">Restitution des Travaux de groupe n°1 Dr Chantal Ouwé</p>	Restitution en plénière des travaux de groupe 2 Rédaction des recommandations Administration du questionnaire Conclusion et clôture
12:30 – 14:00	PAUSE -DEJEUNER		
14:00 – 15:45	Présentation du projet OIT/USDOL Dr Douala Mouteng	<p align="center">Restitution des Travaux de groupe n°1 Dr Chantal Ouwé</p>	
15:45 – 16:00	PAUSE-CAFE		
16:00 – 17:00	Restitution des travaux de l'atelier de Douala « investir dans les ressources humaines » Mme Ekout CSTC	<p align="center">16:00 – 18:00</p>	
17:00-18:00		<p align="center">Restitution des Travaux de groupe n°1 Dr Chantal Ouwé</p>	

**PROGRAMME D'EDUCATION CONCERNANT LE VIH/SIDA
SUR LE LIEU DE TRAVAIL (OIT/USDOL) : UNE ACTION ACCELEREE**

.....

**ATELIER DE SENSIBILISATION SUR LE VIH/SIDA POUR
LES ORGANISATIONS DES TRAVAILLEURS
Yaoundé 29/11 – 1^{er}/12/05 – CRADAT**

LISTE DES PARTICIPANTS

CONFEDERATION SYNDICALE DES TRAVAILLEURS DU CAMEROUN - CSTC

- | | |
|--------------------------------|---------|
| 1) Mme EBENGUE Gisèle | Yaoundé |
| 2) Mme ABENELANG | Yaoundé |
| 3) M. ZAMBO AMOUGOU Jean Marie | Yaoundé |
| 4) M. NTSAMA ETOUNDI Dieudonné | Yaoundé |
| 5) M. BABOULE Abraham | Douala |

CONFEDERATION DES SYNDICATS INDEPENDANTS DU CAMEROUN - CSIC

- | | |
|----------------------------|---------|
| 1) Mme MBELE Germaine | Yaoundé |
| 2) Mme BASSEMEG Elisabeth | Yaoundé |
| 3) M. MOUGOUE Oumarou | Douala |
| 4) M. ATEBA Jean Pierre | Mfou |
| 5) M. LONGO MASSAGO Joseph | Douala |

CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL DU CAMEROUN –LIBERTE - CGTC-
Liberté

- | | |
|---------------------------|-----------|
| 1) M. EKEDI René Bernard | Douala |
| 2) M. BEA MAKANI Albert | Mbandjock |
| 3) M. MBAH Boris Boniface | Kribi |
| 4) M. ELUGA BALENG | Yaoundé |
| 5) M. NDIKA FRED FON | Bamenda |

CENTRALE SYNDICALE DU SECTEUR PUBLIC - CSP

- | | |
|------------------------|---------|
| 1) Mme DJOUKAM Delice | Douala |
| 2) Mme ASANGI Viviane | Bamenda |
| 3) M. LINGOM Jean-Marc | Eséka |
| 4) M. ELA BEKALE | Ebolowa |
| 5) M. SHEY Henry | Bamenda |

UNION DES SYNDICATS LIBRES DU CAMEROUN - USLC

- | | |
|---------------------------------|---------|
| 1) Mme ATANGANA Brigitte | Yaoundé |
| 2) Mme MOUNOUME LOBE Marcelline | Yaoundé |
| 3) Mme NONO Julienne | Yaoundé |
| 4) M. DACSIER Jean de Dieu | Moungo |
| 5) M. MBENE V. Gabriel | Limbe |

UNION GENERALE DES TRAVAILLEURS DU CAMEROUN - UGTC

- | | |
|-----------------------------|---------|
| 1) Dr. NGO MBOG Madeleine | Yaoundé |
| 2) Mme ABEMYIL Marie | Yaoundé |
| 3) Mme BILOUNGA Solange | Yaoundé |
| 4) Dr. BIOUELE MEVA'A Moïse | Yaoundé |
| 5) M. NJOCK Jules | Yaoundé |

GRAMME D'EDUCATION CONCERNANT LE VIH/SIDA EN MILIEU DE TRAVAIL (OIT/USDOL)

ATELIER DE SENSIBILISATION DES TRAVAILLEURS

C R A D A T

29-30 novembre et 1^{er} décembre 2005

ALLOCUTION D'OUVERTURE.

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations syndicales
Chers invités,

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole, pour vous souhaiter, la bienvenue à cet important atelier de sensibilisation des travailleurs qui réunit des représentants des 06 centrales syndicales.

Cette rencontre est la première d'une série de trois, prévues par le programme d'éducation sur le VIH/SIDA sur le lieu de travail, en direction des mandants, les deux autres, encore à venir ciblant, les employeurs et les gouvernementaux.

Cet atelier a un objectif triple dont le premier élément est de renforcer la prise de conscience des mandants sur le problème, ô combien préoccupant du VIH/SIDA. Il n'est plus besoin de démontrer que le SIDA est une question liée au lieu de travail tant l'impact négatif Afrique au sud du Sahara se fait sentir au niveau des travailleurs, de leurs familles, de leurs communautés, de leurs entreprises et finalement des économies nationales.

Au Cameroun, s'il est vrai que plus de 90% des personnes ont entendu parler du VIH/SIDA et connaissent au moins un moyen de s'en prémunir, il demeure malheureusement vrai, que l'épidémie continue de progresser. Comme vous aurez l'occasion de l'entendre durant les travaux, le taux de séroprévalence du VIH au Cameroun est de 6% en moyenne, et le VIH touche plus de 10% des femmes à Yaoundé et Bamenda ; et seulement 54% des hommes et 41% des femmes utilisent un préservatif lors d'un rapport sexuel avec un partenaire occasionnel, pour ne donner que ces exemples qui démontrent de l'ampleur du problème.

Vous comprendrez aisément que face aux défis que pose cette pandémie sur notre continent, dans notre pays et dans le lieu de travail en particulier, aucune occasion n'est de trop pour, mobiliser tous les acteurs et chercher à intensifier la lutte contre le VIH, et réfléchir sur les approches les plus pertinentes, ainsi qu'à leur mise en oeuvre.

Les organisations syndicales ont leur rôle à jouer et même plus, sont interpellées car elles sont par excellence l'instrument de l'éducation ouvrière. Votre rôle est déterminant pour réduire les comportements à risque des travailleurs au niveau individuel. Les organisations syndicales, pour être efficace et crédibles, doivent assumer leurs responsabilités. Pour ce faire il est nécessaire entre autres, qu'elles soient informées, formées, associées aux actions entreprises. C'est dans cette perspective que le présent atelier retient comme second objectif, d'impliquer les travailleurs à l'élaboration du plan d'action du programme d'éducation sur le VIH/SIDA sur le lieu de travail. Les secteurs économiques dans lesquels le projet pourrait s'investir ainsi que les partenaires seront identifiés et les critères de sélection des entreprises ciblées, élaborés.

Le renforcement des capacités des mandants ainsi que du cadre politique et législatif au niveau national et tripartite améliorent, les relations professionnelles et le fonctionnement normal des entreprises. La réponse du BIT à ce besoin, pluridimensionnelle, s'exprime, d'une part, à travers l'organisation d'ateliers internationaux de renforcement des capacités des mandants, d'autre part à travers les outils et instruments qui ont été mis au point.

Ainsi le recueil des directives pratiques du BIT sur le SIDA se révèle –t-il être un instrument pour freiner l'expansion de l'épidémie, atténuer son impact sur les travailleurs et leurs familles, établir une protection qui aide à faire face pendant la maladie. Du fait des principes de base qu'il énonce, ce recueil, sera, au cours de cet atelier, un repère pour apprécier les réalisations en termes de politiques et programmes mis en oeuvre sur le lieu du travail et proposer des actions permettant d'aller encore plus avant.

Chers participants, est-il encore besoin de souligner l'urgence qui nous interpelle tous pour contribuer à infléchir la tendance du SIDA et si cela était possible, éradiquer ce phénomène dans notre société ?

Nous devons continuer d'unir nos atouts et efforts, car le SIDA entretient la désolation, la souffrance, et la pauvreté. Mon souhait est que le présent atelier n'en soit pas un de plus, mais qu'il produise les fruits attendus. En effet le programme d'éducation sur le VIH/SIDA (OIT/USDOL) se veut une action accélérée. Je vous invite à passer à une vitesse supérieure dans votre engagement à la mise en oeuvre de politiques et programme au sein de l'entreprise car l'implication de toutes les parties prenantes est un gage de succès.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

RENFORCEMENT DES CAPACITES DES MANDANTS A LUTTER CONTRE LE VIH/SIDA

Objectif: Chaque mandant tripartite élabore un plan d'action visant l'accès :

- de tous les travailleurs à des informations fiables et actualisées,
- à des programmes éducatifs et des conseils sur le VIH/SIDA,
- à des soins de santé ainsi qu'à des services de soutien et d'orientation.

PLAN D'ACTION DES REPRESENTANTS DES TRAVAILLEURS

GROUPES CIBLES	ACTIVITES	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	ECHEANCE	SOURCE DE FINANCEMENT	PARTENAIRES
<ul style="list-style-type: none"> - Point focaux des syndicats de base - Délégués syndicaux en entreprise - Délégués du personnel - Points focaux de lutte contre le VIH/SIDA en entreprise - Membres des CHST - les services médicaux d'entreprise - Les représentants des travailleurs du secteur informel 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer et dynamiser des cellules VIH/SIDA dans chaque centrale syndicale - Désigner des points focaux dans chaque syndicat de base - Développer un programme d'éducation dont les objectifs sont : <ul style="list-style-type: none"> • La connaissance et la maîtrise des directives pratiques du BIT • La maîtrise des voies de transmission du VIH et les moyens de protection • la promotion d'un changement de comportement - organiser des séminaires de formation des formateurs - diffuser la déclaration nationale tripartite - Plaidoyer pour l'introduction d'une clause sur la prévention du VIH/SIDA en entreprise et la protection des droits des PVVIH dans les conventions collectives professionnelles ou interprofessionnelles 	<p>Des personnes ressources sont formées pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - véhiculer l'information actualisée sur la pandémie - promouvoir un CCC - Lutter contre la discrimination la stigmatisation - Promouvoir la solidarité envers les PVVIH - La protection des travailleurs face au VIH/SIDA est renforcée par le billet des conventions collectives 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de cellules de VIH/SIDA créées - Nombre de points focaux créés - Programme d'éducation élaboré - Nombre de formateurs formés 	6 mois	Fond de solidarité (fixer une clé de répartition dans le fond social des cotisations syndicales)	<ul style="list-style-type: none"> CNLS BIT GTZ Synergie africaine Croix rouge CNPS CARE Cameroon Association des PVVIH Autres

Expression de l'attente des travailleurs par rapport aux pouvoirs publics

<p>Pouvoirs Publics</p> <p>MTSS</p>	<p>- Valider et adopter la politique sectorielle de lutte contre le VIH/SIDA</p> <p>-Former les inspecteurs et médecins inspecteurs du travail avec pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaissance et maîtrise du RDP du BIT - Maîtrise des informations sur la pandémie <p>-Elaborer un projet de loi protégeant les droits des PVVIH</p> <p>-Diffuser la déclaration nationale tripartite</p>	<p>La politique sectorielle existe</p> <p>Les inspecteurs sont capables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'accompagner les employeurs et les travailleurs dans leurs efforts de lutte contre le VIH - de gérer les conflits nés de la discrimination et de la stigmatisation -de susciter des actions de lutte contre le VIH en E 	<p>Nombre d'inspecteurs et de médecins inspecteurs formés</p>			
<p>Ministères</p>	<p>Définition des stratégies de lutte contre le VIH/SIDA pour le secteur public et mise en place des points focaux dans chaque Ministère</p>	<p>Un comité fonctionnel existe dans chaque Ministère</p>				
<p>MINSANTE</p>	<p>Encourager et soutenir les activités de lutte contre le VIH/SIDA des travailleurs et employeurs</p>	<p>Appui technique et financier du MINSANTE</p>				

Expression de l'attente des travailleurs par rapport aux Employeurs

<p>Employeurs</p> <p>Organisation d'employeurs</p> <p>Chefs d'entreprise</p> <p>Assurance et mutuelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des comités de lutte contre le VIH/SIDA - évaluer les activités des comités - Prendre en charge les PVVIH - Appui aux activités des travailleurs - Atelier de formation visant la connaissance et la maîtrise du RDP du BIT - Diffuser la déclaration nationale tripartite - Plaidoyer auprès des assureurs pour la non exclusion des PVVIH de l'assurance maladie 	<p>Amélioration des politiques de lutte contre le VIH/SIDA en entreprise</p>	<p>Nombre de comités créés</p> <p>Résultats des évaluations</p> <p>Nombre d'accords d'établissements passés entre employeurs et travailleurs</p>			
---	--	--	--	--	--	--

Exemple de plan d'action de lutte contre le VIH/SIDA dans une entreprise et dans un secteur informel élaboré par les travailleurs :

GROUPES CIBLES	ACTIVITES	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	PARTENAIRES	ECHEANCE
SECTEUR FORMEL	Choix des secteurs d'activités Identification des entreprises et signature des accords				
Cibles : DRH Délégués syndicaux Délégués du personnel Membres des CHS Personnel des SST	- Elaborer un plan d'action par entreprise comprenant : <ul style="list-style-type: none"> • La mise en place d'une cellule de coordination des activités • les activités de prévention • les activités de Formation • les soins médicaux pour PVVH • la Protection des droits des PVVIH • La surveillance épidémiologique par le dépistage volontaire des IST • le suivi et l'évaluation des activités 	Relever le niveau d'engagement de l'entreprise à lutter contre le VIH/SIDA Les politiques VIH/SIDA sont élaborés sur les lieux de travail ciblés Des programmes de CCC sont mis en œuvre dans les entreprises ciblées Une évaluation périodique de politique est faite dans les entreprises Tous les travailleurs : <ul style="list-style-type: none"> - ont amélioré leur connaissances et attitudes sur les comportements à risque en matière de VIH/SIDA - ne tolèrent pas la stigmatisation et la discrimination 			

	<ul style="list-style-type: none"> • la mise à la disposition du matériel didactique pour un CCC • les enquêtes CAP 					
SECTEUR INFORMEL	Identification du secteur informel					
Représentant des travailleurs du secteur	<p>Appui aux travailleurs pour la recherche de financement</p> <p>Appui à la création d'un fond de solidarité</p> <p>Accompagner les travailleurs dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui technique à l'élaboration des programmes d'éducation - A la formation des pairs éducateurs - Au suivi et à l'évaluation des actions menées <p>Suite Idem au secteur formel</p>					

MOT DES PARTICIPANTS

Les participants à l'atelier de sensibilisation des responsables syndicaux des organisations des travailleurs tenu au CRADAT du 29 novembre au 1^{er} décembre 2005 :

- se réjouissent de l'initiative du BSR/BIT pour la mise en oeuvre du projet d'éducation OIT/USDOL, a même d'armer les responsables syndicaux de connaissances, d'outils et d'instruments nécessaires à la lutte contre le VIH/SIDA ainsi que ses corollaires en milieu de travail et de vie.
- approuvent cette dynamique d'implications effective des travailleurs comme partenaires à part entière dans le programme de lutte contre la pandémie en milieu du travail ;
- s'engagent à partager l'expérience, l'expertise acquise avec le réseau actif syndical d'études, de défense et de conquête des droits et intérêts des travailleurs conformément aux normes internationales du travail, notamment le recueil des directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA en milieu de travail
- réaffirment leur détermination en cette journée internationale de mobilisation dans la lutte contre le VIH/SIDA, à lutter contre cette maladie grave qui affecte les ressources humaines entraînant ainsi des pertes de productivités
- demandent à toute la communauté de travail et de vie d'œuvrer pour le plein succès de la lutte contre ce fléau, par une bonne identification des champs et le développement d'un cadre d'intervention appropriée.

Fait à Yaoundé le 1^{er}/12/2005

Les participants

PROGRAMME D'EDUCATION CONCERNANT LE VIH/SIDA EN MILIEU DE TRAVAIL (OIT/USDOL)

ATELIER DE SENSIBILISATION DES TRAVAILLEURS

C R A D A T

29-30 novembre et 1^{er} décembre 2005

ALLOCUTION DE CLOTURE

Chers camarades,

Nous voici arrivés au terme des travaux de l'atelier de sensibilisation des travailleurs organisé par le programme d'éducation sur le VIH/SIDA sur le lieu de travail (OIT/USDOL).

Le VIH/SIDA, encore lui, de part ses effets néfastes persistants sur notre développement individuel et collectif, nous impose une réflexion continue, pour affiner nos stratégies de lutte et proposer les ripostes les plus adaptées au défi qu'il représente.

L'atelier qui s'achève, rassemblant 27 participants, représentant 06 centrales syndicales, dans une approche du donner et du recevoir, a été une occasion précieuse, supplémentaire, fournie aux travailleurs que vous êtes de se pencher encore davantage sur la problématique du VIH/SIDA sur le lieu du travail au Cameroun.

Les présentations faites en plénière et les échanges fructueux et nourris, ainsi que les travaux de groupe suivis de restitutions ont permis aux uns et aux autres de mieux appréhender des aspects divers de la pandémie.

Le projet d'éducation sur le VIH/SIDA sur le lieu de travail et ses stratégies novatrices, fondées sur l'approche tripartite, le recours à des outils efficaces que sont la trousse de Communication pour le Changement de Comportement, les directives pratiques du BIT et le plan de suivi de performance sont désormais bien connues de vous tous

La présentation sur l'impact négatif et croissant du VIH/SIDA sur le monde du travail, a suscité des témoignages poignants qui démontrent combien, loin des discours et des théories, le SIDA est un adversaire concret, auquel nous sommes confrontés au quotidien.

La revue des directives pratiques de l'OIT sur le VIH/SIDA, a été une excellente opportunités de découvrir, pour les uns ou redécouvrir pour les autres, les principes de base tels que, la confidentialité, le refus du test de dépistage obligatoire, la discrimination et la stigmatisation, l'égalité homme /femme et de réaliser combien nos attitudes et comportements individuels et de groupe peuvent être de ceux qui font le lit de la pandémie.

Les études sur l'état des lieux de la lutte contre le SIDA en milieu du travail au Cameroun ont révélé le chemin déjà parcouru, les enseignements tirés, lesquels, nourrissant des travaux de groupe ont abouti a des propositions, de cibles et d'activités à retenir dans le plan d'action du projet, ainsi que des suggestions pour l'amélioration et l'actualisation du cadre juridique législatif et réglementaire.

Au-delà des résultats attendus, l'atelier a été pour les uns et les autres un lieu de partage de connaissance et d'expériences. Un espace a été d'ailleurs, réservé à la restitution de l'atelier orienté vers les outils et instruments de lutte contre le VIH/SIDA, organisé par le BIT en collaboration avec le Centre de formation de Turin à Douala en septembre 2005.

Me référant au plan d'action et au projet de déclaration élaborés, à n'en pas douter, chers camarades, vous avez donné le meilleur de vous-même pour que les produits de l'atelier soient de qualité, et je vous en remercie.

Dans un futur proche, ces documents bénéficieront des enrichissements que proposeront les autres mandants. Leur finalisation et surtout leur mise en œuvre constitueront une avancée considérable dans la lutte contre le VIH sur le lieu de travail.

Je voudrais remercier sincèrement tous ceux qui ont contribué à faire de cet atelier un succès, aux rangs desquels je citerais le bureau de l'atelier, son président et les rapporteurs. Je salue également la participation active de tous dans les débats.

Enfin permettez moi d'exprimer ma satisfaction de voir les organisations de travailleurs répondre présent au premier rang de la lutte contre le SIDA.

Mon souhait est que cet engagement se poursuive à travers des interventions diverses quelles soient retenues dans le projet OIT/USDOL ou non.

Je puis vous vous assurer que le BIT, initiateur de la lutte contre le SIDA en milieu de travail en l'an 2000 et qui a accompagné les partenaires sociaux dans leurs efforts contre le SIDA, sera toujours à vos côtés.

Je vous remercie pour votre attention.